

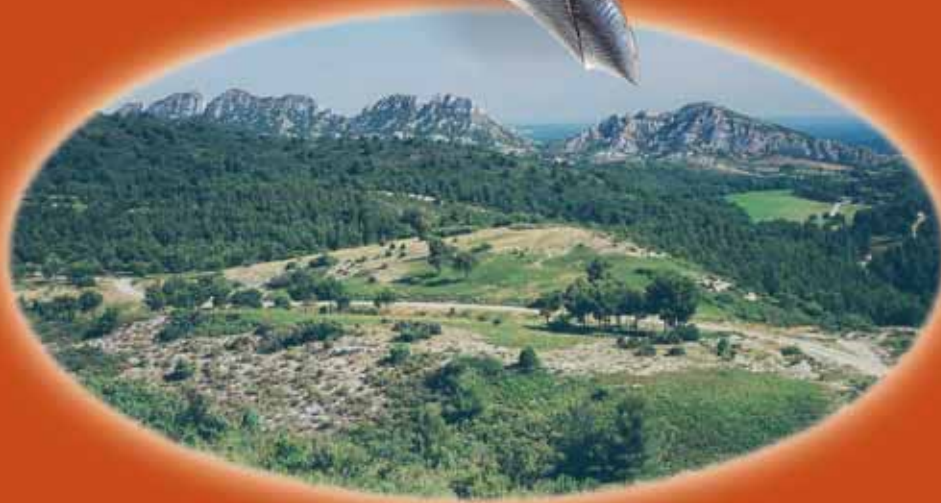
Alpilles

Natura 2000

Site



Des contrats pour l'action



Tout sur Natura 2000

page 2

Natura 2000 Alpilles

page 4

Habitats & Espèces

page 8

Actions de conservation

page 19

Contrats Natura 2000

page 22

Animation

page 24



Un document pour comprendre et participer



Un document
pour comprendre
et participer

Ce document a pour but de rendre accessible la démarche Natura 2000 sur les Alpilles. Le contenu du document d'objectifs y est exposé de façon simple et illustré. Les contrats Natura 2000, aboutissement de la démarche, y sont présentés afin que des actions concrètes de terrain voient le jour très prochainement.

Il contient :

- une explication de la démarche Natura 2000 depuis ses origines
- une présentation du site des Alpilles
- un descriptif des habitats naturels et des espèces présentes sur le site
- un mode d'emploi des contrats Natura 2000 et des actions de conservation qu'ils contiendront
- une présentation de la gestion à mettre en place dans la durée : l'animation et le suivi
- un récapitulatif faisant le lien entre Natura 2000 et les contrats d'agriculture durable et entre Natura 2000 et le Parc naturel régional des Alpilles

Au printemps,
la blancheur
dense et éclatante
des fleurs du ciste
illumine la garrigue.



1

Natura 2000

Qu'est-ce que c'est ?



Un réseau européen pour sauvegarder la biodiversité

En 1992, tandis que la communauté scientifique s'alarmait de la disparition du tiers des espèces végétales et animales présentes sur terre, on prenait conscience que le mode de vie humain n'était pas étranger à ce massacre sans précédent dans l'histoire de la terre. Le sommet de Rio de Janeiro, organisé la même année pour dire comment arrêter l'hémorragie, décida les quinze pays de l'Union européenne à se doter d'un nouvel outil de sauvegarde. Cet outil, c'est la directive Habitats, premier instrument de gestion des espaces naturels qui donne à l'homme un rôle de pivot dans le maintien de la biodiversité*. Elle remet ainsi en question le principe de sanctuarisation* des espaces naturels, considérant qu'au prix de menues précautions, enjeux scientifiques et préoccupations sociales peuvent fort bien s'y conjuguer.

C'est pour répondre à cet objectif que le réseau Natura 2000 a été créé : identifier les espèces et les territoires les plus fragiles, réfléchir ensemble à la meilleure façon d'en préserver les richesses et définir les moyens de tenir dans la durée cet engagement librement consenti. Natura 2000 n'est donc pas une entrave. Il vise seulement au recensement, puis à la mise en valeur des sites exceptionnels du vieux continent dans leur dimension naturelle et sauvage, mais aussi en tant qu'espace d'expression des activités économiques, culturelles et sociales inscrites dans la tradition locale. Pas de mise sous cloche, donc ; seulement la volonté de transmettre dans les meilleures conditions, et dans toute sa diversité, l'héritage que la terre et les hommes nous ont légué.



5



Le guêpier d'Europe apprécie le travail des apiculteurs. Grégaire*, il se déplace en bande en émettant des sortes de petits "gouloup" caractéristiques.



L'anémone étoilée, appelée également anémone des jardins, est belle mais toxique.



Le papillon Isabelle figure parmi les espèces endémiques des Hautes-Alpes.

Tout sur Natura 2000

Natura 2000, faisons notre europe nous-même

Comme chaque pays de l'Union européenne, la France a mis en œuvre sur son territoire la démarche qui lui semblait la mieux à même de répondre aux enjeux de la directive "Habitats naturels faune, flore". Dès 1994, un premier inventaire des sites susceptibles de constituer le réseau français Natura 2000 a donc été établi par des experts et des scientifiques. Mais, aussitôt, des voix se sont élevées aux quatre coins du pays, réclamant un travail plus en profondeur, qui tienne compte du terrain et des réalités locales, avant d'engager l'avenir d'une région, d'un site, d'une espèce. Trois ans plus tard, s'inspirant de l'exemple français, la Commission européenne insistait à son tour sur la concertation, la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles exprimées par les populations. D'essence européenne, Natura 2000 est une démarche dont la réussite dépend désormais des plans de gestion qui seront négociés localement.

*Voir glossaire pages 22 et 24



Les Opies, au nord-est d'Aureille et au nord-ouest d'Eyguières, s'élèvent à 498 m. C'est le point culminant du massif des Alpilles.

Les étapes préparatoires financées par l'Etat

En France, c'est l'Etat qui encadre et finance les travaux préparatoires conduits sur chaque site candidat. C'est un opérateur local qui coordonne les études, organise le dialogue et fait la synthèse des travaux préalables à l'élaboration d'un document d'objectifs. Pour servir ensuite de cadre de référence, ce document d'objectifs établit un diagnostic des espèces et des habitats et décline des propositions d'actions.

L'opérateur local, c'est ici l'Agence publique du massif des Alpilles. Le document d'objectif qu'elle avait mission de préparer a été présenté en décembre 2001. Il est le fruit d'un important travail d'études et d'évaluations, conduit pendant deux ans sous la houlette du comité de pilotage Natura 2000.

Le comité de pilotage, un forum pour proposer et débattre

Première instance de concertation, ce comité est composé de 80 membres, tous issus des acteurs locaux, institutionnels ou techniques concernés. On y retrouve ainsi des élus, les représentants des organismes professionnels impliqués dans la vie économique et culturelle des Alpilles, des associations d'usagers, les fédérations de chasseurs, des scientifiques, les représentants du monde agricole, des associations de défense de l'environnement... Mis en place en septembre 1999, le comité de pilotage a été consulté à trois reprises pour évaluer le contenu du document d'objectifs, avant sa validation. Dans l'avenir, il aura également un rôle de suivi pour la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et des actions de terrain décidées dans ce cadre.

Un engagement dans l'intérêt de la communauté et des générations futures



Natura 2000 constitue pour les Alpilles à la fois un atout, un support et un véritable enjeu. Loin du carcan que certains ont hâtivement décrit quand cet outil de travail a été proposé à l'échelon européen, Natura 2000 est surtout une façon de protéger l'espace naturel et l'identité des Alpilles, en rassemblant toutes les énergies. Chacun peut participer à la réflexion : habitants, agriculteurs, randonneurs, chasseurs... et œuvrer ainsi pour le maintien des activités existantes, autour d'engagements réfléchis et réalistes, en corrigeant les abus.

Lorsqu'un patrimoine naturel comme celui des Alpilles apparaît menacé par le succès qu'il rencontre, il est nécessaire de protéger, parfois de continger pour éviter d'évoluer vers le produit consommable, destructeur d'espace et d'authenticité. Natura 2000 sera sans doute un allié précieux pour maîtriser la pression foncière et préserver la qualité esthétique des paysages. La contribution de la Commission européenne, qui subordonne son aide au respect d'objectifs précis de conservation, aidera à dégager les moyens d'actions décidés localement, sans entraves ni interventionnisme technocratique.

Après avoir rédigé un document d'objectifs, tous les acteurs locaux préparent sa traduction concrète, sur le terrain. Il prévoit différents contrats, différentes actions dont nous jugerons la pertinence au fil du temps. Beaucoup de questions ont été posées depuis le début de cette réflexion... toutes ont été débattues, des réponses ont été apportées. De nombreuses études ont permis aux élus, aux habitants, aux scientifiques... d'affiner leur jugement et de confronter leurs points de vue. Il convient toutefois de rester vigilants et de toujours continuer à s'interroger sur nos choix, nos décisions, les actions entreprises... Car Natura 2000 est aussi un engagement librement et sincèrement consenti. Celui de laisser aux générations futures ce que nos parents et nos grand-parents ont su nous transmettre : une merveilleuse région, une richesse biologique exceptionnelle, des traditions parfois millénaires, un patrimoine et un mode de vie que la planète entière nous envie... bref, tout ce qui rend les Alpilles si chères au cœur de ceux qui y vivent.

Régis Gatti
Maire d'Aureille

Gérard Jouve
Président de l'Agence publique
du massif des Alpilles
Maire des Baux-de-Provence
Conseiller régional

Marie-Denise Tramier
Adjointe
à l'environnement
et au tourisme
à St-Rémy-de-Provence

Gérer et protéger les Alpilles

Les 16 communes des Alpilles se sont regroupées avec le conseil régional et le conseil général en un syndicat mixte, l'Agence publique du massif des Alpilles.

Créée en 1996, l'Agence s'est donnée pour mission la protection, la gestion et la mise en valeur des Alpilles. Elle est à l'origine de la directive "Paysages" Alpilles, des projets de mise en défense de la forêt contre les incendies, de la restauration des terrains incendiés et aujourd'hui du parc naturel régional des Alpilles.

L'entité géographique des Alpilles a donc su créer une organisation forte et cohérente du territoire, capable de répondre à la problématique du site : des communes rurales à l'identité forte, dotées du plus grand massif forestier du département régulièrement menacé par les incendies, encadrées par des grandes villes et soumises aux enjeux du développement de l'économie touristique, dans un bassin agricole, rural et vivant.



Natura 2000 Alpilles Seize communes, un espace commun

Les Alpilles ont réservé à Natura 2000 la partie la plus remarquable et la plus fragile de leur territoire. Sur les 33000 hectares du massif, plus de 17000 ont été étudiés par l'ensemble des acteurs associés aux travaux préparatoires. Ce périmètre a été, pour l'essentiel, aligné sur des repères bien connus des habitants de la région : le canal des Baux, celui des Alpines, le canal de Boisgelin-Craponne et la quasi-totalité des reliefs calcaires qui s'étirent, en vagues blanches, de Tarascon jusqu'à Sénas.

Au nord, Saint-Etienne-du-Grès, Mas Blanc, Saint-Rémy, Eygalières et Orgon ont une partie de leur territoire incluse dans ce périmètre. Au sud, sont concernés Tarascon, Fontvieille, Paradou, Maussane, Mouriès, Aureille, Eyguières, Sénas et Lamanon. Les Baux-de-Provence, en plein cœur du massif et Saint-Martin-de-Crau, à sa lisière sud, complètent la liste des communes qui ont choisi, dès 1998, de relever le défi du développement durable*, en faisant des Alpilles l'un des sites-pilotes de Natura 2000. La Crau fait également partie de ces quelques territoires en Europe qui ont misé, avant les autres, sur ce réseau de préservation et de gestion des espaces remarquables*.

En cinq ans, personne n'est descendu de Bruxelles ou de Paris pour dire où passerait la ligne. Les frontières du site Natura 2000 sont, elles aussi, le fruit d'une volonté locale et restent invisibles dans le paysage.



8

Alpilles

Natura 2000

Site

9



Les Alpilles, une île de calcaire façonnée par les siècles

Les sols que l'on foule en se promenant sur les crêtes ou dans les vallons des Alpilles sont nés durant l'ère secondaire. La mer les recouvrait alors, déposant au fil du temps, des millions d'années durant, les fines particules de calcaire blanc qui font aujourd'hui la beauté et l'originalité du massif. Après le retrait des eaux, au crétacé, la Provence subit une longue phase de plissements qui feront apparaître l'essentiel des reliefs. Exposés aux vents, aux pluies et au soleil, ces plis immaculés découperont lentement les fines dentelles de pierre typiques des Alpilles. Émergeant des plaines comme une île au milieu de l'océan, ces montagnes tourmentées n'ont pas eu besoin de s'élever bien haut pour paraître s'élancer à la conquête du ciel.

D'aspect aride, le massif n'en demeure pas moins un discret château d'eau qui digère, à travers failles et craquelures, l'eau des pluies tombées sur les crêtes. C'est cette eau qui alimente les sources autour desquelles les hommes se sont fixés. Les premières traces d'occupation retrouvées dans le massif remontent ainsi à la protohistoire*. Régulièrement habité depuis, il recèle de très nombreux vestiges des différentes époques. Plus de 200 sites archéologiques et une centaine de constructions classées ou inscrites à l'inventaire des monuments historiques sont ainsi répertoriés. Outre l'eau, il est vrai que l'espèce humaine a toujours trouvé dans les Alpilles et les plaines alentours suffisamment de terres fertiles, de formidables matériaux de construction – le calcaire, l'argile, le bois – et une situation géographique privilégiée qui allait, au fil des siècles, placer toute la région au cœur du monde civilisé. **Ce sont ces ressources et le travail des hommes qui ont peu à peu forgé l'identité du massif, sa culture, ses traditions. Une très lente maturation qui justifie aujourd'hui l'attachement de la population à ces valeurs ancestrales.**



10

Les suites de plissements calcaires soumis à l'érosion ont façonné au fil du temps une suite de reliefs, émergeant tels des îlots rocheux sur une vaste plaine.



11

C'est le village d'Orgon qui est à l'origine d'"urgonien", terme qui désigne une roche calcaire fréquente en Provence. Datée d'environ 115 millions d'années, elle renferme en son sein de nombreux mollusques fossiles appelés rudistes qui témoignent de l'origine marine de sa formation.



12

Les carrières romaines, aux Baux-de-Provence, font partie des nombreux travaux de mise en valeur de l'espace rural, entrepris par les Romains. Sous leur influence, les Alpilles seront dotées de plusieurs voies de communication, d'un barrage et de deux aqueducs destinés à assurer l'alimentation en eau potable.

Les derniers charbonniers des Alpilles. Jusqu'au début du siècle, l'activité économique du massif est essentiellement axée sur l'exploitation du moindre produit valorisable de la "colline". Le bois y était recherché pour le chauffage et le tanin.



13

© "Jours de Provence", archive Angeloni - Editions Payot

*Voir glossaire page 24

*Chauves-souris
des Alpilles :
19 espèces parmi
les plus remarquables*

Percées comme un gruyère de grottes naturelles et de carrières, les Alpilles abritent aujourd'hui des populations de chauves-souris parmi les plus remarquables de la planète. Dix-neuf espèces de ces chiroptères, dont certaines très rares, ont été recensées. Toutes ces espèces sont strictement protégées et la plupart d'entre elles présentent un intérêt majeur pour la communauté scientifique internationale. Elles constituent donc un objectif prioritaire de conservation pour Natura 2000 Alpilles. Outre un suivi plus systématique des populations, cette démarche pourrait notamment déboucher sur la réalisation de travaux conjuguant le libre accès des chauves-souris aux mines et carrières et la mise en sécurité de ces cavités souvent désaffectées.

La préservation des insectes dont se nourrissent les chauves-souris nécessite également le maintien des milieux de chasse, des points d'eau et des activités traditionnelles (comme le pastoralisme), favorables à leur développement. L'objectif de conservation requiert également une meilleure maîtrise des pesticides et insecticides, certaines familles s'avérant, à efficacité égale, plus toxiques que d'autres.

Alpilles : deux priorités

Natura 2000

Les pelouses sèches et les chauves-souris

Le document d'objectifs Natura 2000, véritable bible qui doit guider la mise en œuvre de la démarche sur le massif des Alpilles, a été approuvé en décembre 2001. Il définit notamment les priorités de conservation des habitats et des espèces emblématiques de la région. Deux sont particulièrement concernées : les pelouses sèches* et les chauves-souris. Typiques des espaces naturels méditerranéens, toutes deux sont aujourd'hui gravement menacées, à la fois par l'urbanisation, la surfréquentation du massif, la pollution, les incendies, le ralentissement, sinon la disparition des activités agricoles et pastorales...

Les pelouses sèches – presque toujours en mosaïque au sein des garrigues claires* – sont surtout victimes des mutations des activités humaines. L'abandon des pratiques traditionnelles a entraîné une fermeture des milieux, notamment par le pin. Les chauves-souris, elles, souffrent autant de la raréfaction des milieux ouverts où elles trouvent leur nourriture, que de l'utilisation inadaptée des cavités où elles nichent. Sans une action volontaire très ciblée, durable et soucieuse des grands équilibres, la disparition de ces deux éléments constitutifs du patrimoine naturel des Alpilles sera sans doute inévitable.



La pipistrelle



Le grand murin en vol.



Les crêtes des Opies à l'est du massif.



Le plateau de la Caume à Saint-Rémy.

Les pelouses sèches
et les chauves-souris
sont victimes des mutations
récentes des activités humaines

*Voir glossaire pages 24 et 22.

témoignage


**Orgon met l'accent
sur le pastoralisme,
l'agriculture et la chasse**

A Orgon comme ailleurs dans le massif, c'est la crainte des incendies de forêts qui arrive en tête des préoccupations liées à l'environnement. *«Avec l'abandon progressif de plusieurs centaines d'hectares de terres jadis dévolues à l'agriculture et au pastoralisme, la forêt a peu à peu gagné un terrain considérable, au point de représenter aujourd'hui plus de 1000 hectares sur l'ensemble du territoire communal»*, explique Jean-Louis Ollivier, le maire d'Orgon.

Selon lui, Natura 2000 fait certes *«un peu peur, comme toutes les choses qu'on nous demande d'accepter sans les connaître»*. Mais, correctement maîtrisé par les habitants et les institutions locales, ce programme peut être *«une vraie chance de renforcer et de pérenniser la politique de protection du massif que nous nous efforçons de développer depuis de nombreuses années.»* La commune tient ainsi à conserver son troupeau, *«notamment parce qu'il permet de maintenir des espaces ouverts dans le massif, grâce au pâturage»*, insiste Jean-Louis Ollivier, sensible au fait que l'activité pastorale *«a, au fil des siècles, fortement contribué à façonner les paysages qui nous sont familiers»*. Avec les programmes Natura 2000, Orgon envisage des actions ciblées sur le patrimoine forestier : coupes d'éclaircies* dans les jeunes pinèdes, élimination des chênaies* dégradées et préservation des chênaies saines, débroussaillage des zones les plus sensibles au feu...

Le rôle des chasseurs devrait également être mieux pris en compte, avec un soutien accru aux actions de nettoyage, de labour et aux cultures cynégétiques* mises en place par la société de chasse de la commune.

Jean-Louis Ollivier, maire d'Orgon

expérience de terrain



Le mas d'Auge a déjà presque vingt ans d'avance sur Natura 2000

Robert Penel n'a pas attendu Natura 2000 pour se préoccuper de la santé de ses terres. Au départ, c'est surtout la crainte de l'incendie catastrophe qui a guidé ses choix. Sur son domaine du mas d'Auge, à Fontvieille, il s'est ainsi efforcé de maintenir ses espaces non cultivés à l'abri de l'embroussaillage. En 1984, il tombe sur la synthèse d'une étude conduite par un laboratoire du CNRS de Montpellier. *«Ils avaient fait des essais sur des parcelles à l'abandon, en y mettant des taureaux à pâturer»*, raconte Robert Penel. Les résultats lui paraissent à ce point probants qu'il prend aussitôt contact avec la manade d'Olivier Fernay, à Pont-de-Crau. Après avoir clôturé 35 hectares au pied de ses collines, il lâche une centaine de bêtes dans l'enclos. En cinq mois, de fin décembre à fin mai, les taureaux lui nettoient l'espace comme aucune débroussailleuse mécanique n'y était jamais parvenu. Ce faisant, et sans le chercher vraiment, une vaste zone de pelouses sèches en voie de disparition reprenait vie, en lieu et place d'une garrigue hautement inflammable et de moindre intérêt écologique.

Depuis, près de 130 hectares de terres non cultivées du mas d'Auge ont été clôturés et accueillent, chaque année, les bêtes d'Olivier Fernay. *«En presque 20 ans, c'est vrai qu'on n'a pas eu d'incendie, se félicite le propriétaire, mais s'il y en avait un à l'avenir, son pouvoir destructeur devrait être largement amputé à l'intérieur de ce périmètre, faute de broussailles et d'arbustes à brûler.»* Dans le cadre de Natura 2000, il étudie en ce moment avec les partenaires locaux un nouveau projet de coupes sélectives et de débroussaillage manuel pour favoriser l'action du troupeau sur une zone plus difficile.



18 Reconquête de milieux ouverts sur les pinèdes à Fontvieille. Ici, le taureau a permis de rouvrir des milieux de garrigues et de pins.

Pour Robert Penel, Natura 2000 s'inscrit donc dans la continuité. Ce n'est que la poursuite d'une démarche dont il a adopté depuis longtemps la philosophie, même si la sagesse de ses 78 ans le conduit à s'interroger sur l'évolution à long terme des nouvelles méthodes de gestion. *«Il est dans l'intérêt de mes enfants de garder ce terroir dans le meilleur état possible», concède-t-il, «mais je continue de me demander quelle est la bonne façon de le faire. Puisque le monde évolue et qu'il faut avancer avec lui, Natura 2000 est sans doute très intéressant, mais on ne pourra vraiment juger de son intérêt et de sa pertinence que dans dix ou vingt ans.»* Le développement durable s'évalue en effet seulement sur la durée.

Robert Penel est agriculteur, aujourd'hui retraité. Son domaine est situé sur la commune de Fontvieille.

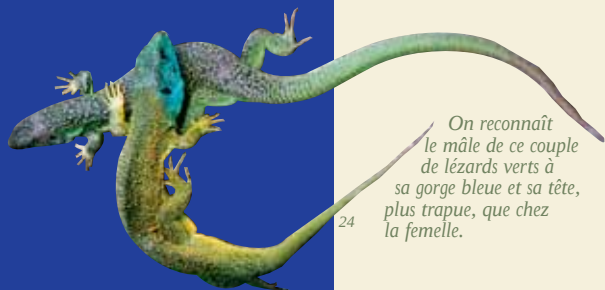


19

Un espace reconnu pour ses richesses

Les Alpilles, avant même d'être proposées comme site Natura 2000 ont été classées en site inscrit, en Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ou encore, pour certains sites plus localisés, protégées par deux arrêtés préfectoraux de protection des biotopes. Toutes les communes des Alpilles possèdent des documents d'urbanisme (POS maintenant : PLU) dans lesquels les zones naturelles occupent une place importante : 92% du périmètre Natura 2000 se situe en zone naturelle.

Le site des Alpilles fait l'objet, depuis 40 ans, d'une prise en compte progressive de sa fragilité tant écologique que patrimoniale ou culturelle (site classé, zone de protection des Baux-de-Provence, directive "Paysages"). Chacune de ces mesures a ainsi contribué à la conservation de son identité.



On reconnaît le mâle de ce couple de lézards verts à sa gorge bleue et sa tête, plus trapue, que chez la femelle.

24



Les chenilles du machaon se développent sur les fenouils, carottes sauvages et autres ombellifères des espaces découverts et fleuris.

20

Aperçu de la diversité

1000 espèces de plantes et d'arbres

500 espèces d'insectes

100 espèces d'oiseaux

20 espèces de reptiles
et de batraciens

19 espèces de chauves-souris

Habitats & Espèces



21

La tulipe sauvage aime la rocaille et les pelouses sèches. Ses populations sont dispersées sur les crêtes et les flancs élevés du massif.

Habitats & Espèces

La flore des Alpilles

Ce n'est qu'à partir de 1930 seulement et grâce aux travaux de deux botanistes provençaux, René Molinier et Gabriel Tallon, qu'une étude synthétique sérieuse de la flore des Alpilles voit le jour. Auparavant, ce ne sont que citations éparées dont les plus importantes sont fournies par l'Abbé Delmas*.



Le narcississe

22

Les habitats naturels sont les lieux de refuge, d'alimentation et de reproduction des espèces sauvages. Leurs qualités et leurs variétés sont à l'origine de la richesse de la faune et de la flore.

Le site des Alpilles compte 10 habitats d'intérêt communautaire dont un, les pelouses sèches, classé d'intérêt prioritaire. Les milieux ouverts non forestiers tels que pelouses sèches et garrigues, falaises et éboulis, représentent les enjeux de conservation les plus importants en raison du nombre et de la rareté des espèces qui y sont liés. Une des spécificités du site réside dans la forte imbrication des habitats entre eux.

Au printemps, les gerbes d'étoiles bleutées des aphyllantes, accueillent leurs premiers insectes.



23

Natura 2000 Alpilles : 4 grands types d'habitats

Habitats à pelouses sèches



25

Habitats forestiers



26

Habitats rocheux



27

Habitats humides



28

Les Alpilles : une mosaïque de milieux foisonnante de vie

Habitats rocheux ■

Rochers, grottes, cavités, éboulis et falaises calcaires abritent une avifaune* riche et de nombreuses populations de chauves-souris ainsi qu'une flore discrète mais remarquable.



36

L'aigle de Bonelli fait partie des espèces emblématiques du massif. Pour se reproduire, il lui faut des falaises escarpées et tranquilles.



29

On rencontre le damier de la succise dans les lieux herbus et fleuris.



30

La magicienne dentelée, appelée aussi langouste de Provence en raison de ses longues pattes hérissées d'épines, est redoutée par les criquets.

■ Habitats à pelouses sèches

La "baouque", en provençal, est une association végétale de pelouses à Brachypode rameux. Elle est particulièrement riche en espèces de plantes : on en dénombre jusqu'à 80 sur quelques m². Sa présence est intimement liée au pastoralisme.

■ Habitats forestiers

Les pinèdes colonisent progressivement les milieux en augmentant le risque d'incendies.



31

Façonnées au fil du temps par les troupeaux, les pelouses sont aujourd'hui sur le déclin et seraient promises à disparaître sans les actions agri-pastorales.

■ Milieux cultivés

Ils participent à la diversité de milieux très favorables à la faune.



32

Des "kifkifkif" stridents et répétés, à la tombée du jour, peuvent indiquer la présence de la chevêche d'Athéna. Insectivore - elle peut toutefois consommer passereaux et mammifères, s'ils sont de petites tailles - on la rencontre surtout dans les vergers et oliveraies enherbés.

■ Habitats à pelouses sèches

Pelouses sèches et garrigues claires abritent la faune et la flore typiquement méditerranéenne du massif.



33

Le lézard ocellé fréquente les pelouses, où il trouve la multitude d'insectes composant la base essentielle de son menu.

■ Habitats humides

Les quelques points d'eau souvent temporaires, les fonds de vallon boisés de feuillus, frais et humides, servent de refuge et de garde-manger à de nombreuses espèces.



34

Le crapaud calamite recherche les mares pour y pondre et assurer ainsi la survie de son espèce.

Habitats forestiers ■

Les vieilles chênaies constituent des milieux intéressants pour la faune et la flore.



35

Lophrys de Provence, comme toutes les orchidées, a mis au point un système de reproduction savant et malicieux basé sur la simulation visuel du partenaire, de son insecte pollinisateur la petite abeille Andrena carbonaria.

*Voir glossaire pages 22

espèces patrimoniales
= *rare ou menacées**

Flore

Le Crepis de Suffren
Crepis suffreniana

Faune

Le Bruant ortolan
Emberiza hortulana

espèces emblématiques
= *typiques de cet habitat**

Flore

L'Iris nain
Iris lutescens

La Barlie de Robert
Barlia robertiana

Le cortège discret des annuelles

Faune

Le Citron de Provence
Gonepteryx rhamni

L'Empuse ou Diablotin
Empusa pennata

Habitats à pelouses sèches & espèces liées



caractéristiques et intérêt

La Barlie de Robert

Dès janvier on peut admirer la floraison de cette orchidée, qui dispense un suave parfum d'iris. Ce sont les bourdons qui se chargent de sa reproduction en échange d'un peu de nectar.

Intimement liées à l'histoire rurale de la région, les pelouses sèches sont, pour Natura 2000, l'habitat prioritaire des Alpilles. Façonnées au fil du temps par les activités agricoles et pastorales traditionnelles, elles abritent une diversité exceptionnelle d'espèces animales et végétales totalement dépendantes de ce type de milieu. Elles constituent également une excellente barrière naturelle contre la propagation des incendies. Elles ont néanmoins perdu plus de la moitié de leur surface en moins d'un siècle, faute d'être régulièrement cultivées ou pâturées. Les scientifiques qui les ont étudiées au cours de la phase préparatoire à Natura 2000 les considèrent même comme des reliques en grand danger. Les pelouses sèches présentent aussi un grand intérêt pour la chasse ; perdrix, lapins et grives étant largement inféodés à ces milieux ouverts.

localisation



Actuellement, seules quelques rares zones de pelouses situées près des crêtes, pâturées, sont bien conservées. Souvent limitées à de petites tâches, on en trouve néanmoins un peu partout dans le massif, en lutte permanente contre la garrigue et la pinède.

enjeux de conservation

Le Bruant ortolan

Ce passereau très rare, au chant mélancolique, niche et se nourrit généralement au sol. Migrateur, il a choisi d'hiverner en Afrique tropicale.

La dent du mouton étant le meilleur outil de préservation de ces milieux ras, le maintien, sinon la relance du pastoralisme semble l'axe de travail le plus pertinent, associé à la poursuite des activités agricoles traditionnelles et à un plan de débroussaillage. Pour certains sites difficilement mécanisables, il est également envisagé – à titre de démonstration dans un premier temps – de remettre en œuvre des brûlages dirigés, pratique ancestrale jadis utilisée pour l'élevage. Dans des conditions de sécurité très strictes, cela permettrait l'entretien efficace d'une partie des pelouses sèches à moindre coût.

Le cortège discret des annuelles

Les "trouées" au sein des graminées dominantes des pelouses, offrent un espace de vie pour les très discrètes plantes annuelles et plantes à bulbe qui ne fleurissent parfois que quelques jours dans l'année.



39

Le Citron de Provence

Appelé aussi Cléopâtre, ce papillon a la particularité d'entrer en estivation lorsque débute les fortes chaleurs de l'été.

A son "réveil", sous des températures plus clémentes, il n'a plus qu'à se restaurer de la multitude de suc floraux offerts par la garrigue.



40



46

Le Crepis de Suffren

Quelques populations dispersées de ce pissenlit protégé, fréquentent les pelouses sèches et les vives rocheuses des crêtes de Saint-Rémy à Lamanon.



45



44

L'Empuse ou Diablotin

L'aspect inquiétant de l'Empuse est trompeur car elle ne dévore que des mouches et des moustiques et jamais son conjoint, comme la Mante religieuse.



43

L'Iris nain

Cet iris, aux fleurs jaunes ou violettes, a trouvé la parade aux assauts répétés du mistral en réduisant sa taille.



42



41

La Couleuvre de Montpellier

Impressionnante et pourtant bien innocente, cette couleuvre peut atteindre jusqu'à deux mètres de longueur. C'est l'unique représentante d'une famille d'origine africaine. Typiquement méditerranéenne, elle est en déclin dans les Alpilles. Peu habiles dans l'art de traverser la route, elle passe, trop souvent, sous les roues des voitures.

Habitats forestiers

& espèces liées

espèces patrimoniales
= *rares ou menacées**

Flore

L'Epipactis à petites feuilles
Epipactis microphylla

La Céphalanthère à longues feuilles
Cephalanthera longifolia

Faune

La Noctule de Leisler
Nyctalus leisleri

Le Circaète Jean-le-Blanc
Circaetus gallicus

espèces emblématiques
= *typiques de cet habitat**

Faune

L'Epervier d'Europe
Accipiter nisus

La Couleuvre d'Esculape
Elaphe longissima

Le Lucane Cerf-Volant
Lucanus cervus

Le Grand Capricorne
Cerambyx cerdo



caractéristiques et intérêt

localisation

enjeux de conservation

La Céphalanthère à longues feuilles

Appelée également Céphalanthère à feuilles en épée en raison de la forme et de la rigidité de ses feuilles.

Cette orchidée, qui porte au printemps de grandes clochettes blanches, se plaît dans les sous-bois.



L'Epervier d'Europe

Ce petit rapace niche dans les bois et les forêts où il est parfaitement à l'aise. Il se déplace très souvent près du sol, d'un vol rapide, habile et imprévisible, semant la terreur chez les petits oiseaux dont il se nourrit.

Les forêts des Alpilles sont nombreuses, variées et en constante progression malgré les incendies. Ce sont surtout les pinèdes qui gagnent du terrain, grignotant peu à peu les terres laissées en friche par l'agriculture et l'élevage ovin. On trouve également des forêts de chênes verts dans les secteurs les plus favorables et des forêts galeries de peupliers blancs le long des gaudres. Ces dernières sont jugées d'intérêt communautaire, dans la mesure où elles contribuent pour une large part au maintien de la biodiversité du massif. Ces milieux abrités, humides et frais, concentrent toutes les ressources nécessaires à de nombreuses espèces et sont très propices à la nidification.



Les pinèdes et les forêts-galeries sont plutôt concentrées à l'ouest du massif, les forêts et taillis de chênes verts à l'est et au centre. Les habitats forestiers, en général, couvrent la plus grande surface du site.

Soumis à l'incendie, à la déprise agricole et pastorale, à la fréquentation humaine de loisirs et à la pression foncière, les habitats forestiers du massif ont toujours évolué au gré des activités humaines. Les pinèdes, qui gagnent sans cesse du terrain, ne sont pas menacées. Plus fragiles et plus rares, les forêts-galeries et les chênaies ne sont en revanche à l'abri d'aucun péril qui pourrait menacer leur survie. Les maintenir en l'état de conservation actuel nécessitera ainsi des efforts de gestion importants associant tous les acteurs et utilisateurs du massif, depuis les services d'incendie jusqu'aux bergers, en passant par les agriculteurs, les chasseurs, les professionnels du bois, les scientifiques, les randonneurs...



49

Le Circaète Jean-le-Blanc

Ce grand rapace pâle aux larges ailes souples a la particularité, lorsqu'on l'observe posé, d'arborer une tête de chouette. Il se nourrit principalement de serpents mais ne dédaigne pas les lézards. Il niche dans les pins des vallons boisés tranquilles.



50

Le Lucane Cerf-Volant

Ce coléoptère, le plus grand d'Europe, porte d'énormes mandibules qui rappellent les bois de cerf et, tout comme celui-ci, il engage, en période de reproduction, des combats destinés à séduire sa femelle, la biche.



51

La Noctule de Leisler

Cette chauve-souris niche dans les arbres creux mais on la rencontre parfois dans des cavités de bâtiments. Comme toutes ses congénères, elle se nourrit d'insectes, qu'elle chasse au sonar dès la tombée du jour.



Taillis de chênes évolués à Paradou.



56 Forêts "relique" à Eyguières



53 Forêts galeries à peupliers blancs à Fontvieille



58



57

L'Epipactis à petites feuilles

Cette orchidée, au léger duvet blanc, passe facilement inaperçue. Ses feuilles petites, ses fleurs peu nombreuses à peine ouvertes, pâles et pendantes en font une plante discrète et peu démonstrative. On peut toutefois la rencontrer à l'ombre des chênes verts.



57

Le Grand-Capricorne

Cet insecte appartient, en raison de ses longues antennes, à la famille des longicornes. On peut le rencontrer, se gavant de sève, le soir à la tombée du jour, sur les troncs des vieux chênes.



55

Le Chêne vert

Cet arbre, originaire de l'ouest méditerranéen a une croissance lente. Ses feuilles persistantes et très découpées rappellent celles du houx.



54

La Couleuvre d'Esculape

Discrète et craintive, longue, fine et brillante, la Couleuvre d'Esculape est, comme toutes les couleuvres, totalement inoffensive. Elle se nourrit de petits rongeurs, lézards et oiseaux. C'est elle l'inspiratrice du caducée symbole de la médecine.

Habitats rocheux

& espèces liées

espèces patrimoniales
= *rares ou menacées**

Flore

La Buffonie vivace
Bufonia perennis
La Doradille de Petrarque
Asplenium petrarchae
La Pariétaire du Portugal
Parietaria lusitanica

Faune

Le Molosse de Cestoni
Tadarida teniotis
Le Percnoptère d'Egypte
Neophron percnopterus
L'Aigle de Bonelli
Hieraaetus fasciatus

espèces emblématiques
= *typiques de cet habitat**

Faune

Le Grand-Duc d'Europe
Bubo bubo
Le Tichodrome échelette
Tichodroma muraria



Le Grand-Duc d'Europe

Le Hibou Grand-Duc est un rapace nocturne à la taille imposante. Il se nourrit de mammifères et d'oiseaux et il a peu d'ennemis si ce n'est l'homme. Au crépuscule, il est aisé d'apercevoir sa massive silhouette, perchée au sommet d'une falaise.

caractéristiques et intérêt

D'origine karstique, les habitats rocheux des Alpilles sont composés de falaises calcaires, d'éboulis et de grottes, la plupart ignorées des touristes. Exposés au vent, au soleil, à la pluie, subissant de fortes variations de température, ces habitats naturels présentent des conditions écologiques extrêmes. Ils abritent une faune et une flore originales, notamment la plupart des espèces de rapaces présentes dans le massif.

localisation



■ Habitats de falaises

enjeux de conservation

Très précaire, l'équilibre écologique des habitats rocheux est surtout menacé par deux types d'agressions, le feu et les nouvelles activités sportives de plein air pratiquées sans contrôle. L'un et l'autre détruisent la flore très spécialisée présente sur les falaises et font fuir la faune. La poursuite des efforts pour prévenir l'incendie et l'organisation concertée de la pratique de l'escalade sont les principaux axes de préservation envisagés.

La Pariétaire du Portugal

Les pariétaires aiment se glisser dans les fissures, que ce soit celles des murs ou des falaises. Elles appartiennent à la famille des orties. Dans les Alpilles, la Pariétaire du Portugal se plaît sur les vives rocheuses des grandes falaises exposées plein sud.



60

La Doradille de Petrarque

Cette petite fougère aux feuilles découpées en éventail est une habituée des falaises. Elle bénéficie d'une bonne répartition avec de nombreuses stations sur l'ensemble du massif des Alpilles.



61



62

L'Aigle de Bonelli

Cet aigle de taille moyenne chasse, souvent en couple, les oiseaux et petits mammifères. Il niche dans les falaises.



68

Le Percnoptère d'Egypte

Le Vautour percnoptère niche dans les falaises. Il se nourrit de petits cadavres et de déjections de moutons. En Europe ses populations sont en déclin depuis le début du XX^e siècle en grande partie à cause du déclin des troupeaux.



Coussinets de genêts de Villars sur les rebords de la Caume



65 Vaste falaise à Saint-Rémy.



64 Rocher dolomitique du Val d'Enfer aux Baux

Le Tichodrome échelette

Ce "coureur des murailles" grimpe et se déplace avec une grande agilité sur les parois abruptes des falaises. A l'aide de son long bec légèrement incurvé, il extrait des fissures toutes sortes d'insectes, araignées et autres invertébrés, qui forment la base de son alimentation. Posé, il est quasiment invisible grâce à son plumage couleur de pierre.



66

Une chauve-souris : le Molosse de Cestoni

Tadarida teniotis, ou celui qui a des oreilles minces, est une chauve-souris de taille conséquente avec un petit museau plutôt allongé. Il a la particularité de grimper et courir dans les fissures des rochers. Loquace, il émet des "tsik" et autres sifflements caractéristiques et diffuse, paraît-il, une odeur prononcée faite d'un mélange de musc et de lavande.



69

La Buffonie vivace

Cette plante, protégée au niveau national, est relativement rare dans les Alpilles. On pourrait la rencontrer aux pieds des falaises exposées au sud.



67

Habitats humides

& espèces liées

espèces patrimoniales
= *rare ou menacées**

Faune

La Cordulie à corps fin
Oxygastra curtisii

Le Pélobate cultripède
Pelobates cultripès

Les chauves-souris
Chiroptères

Les petits crustacés
des mares temporaires
Branchiopodes

espèces emblématiques
= *typiques de cet habitat**

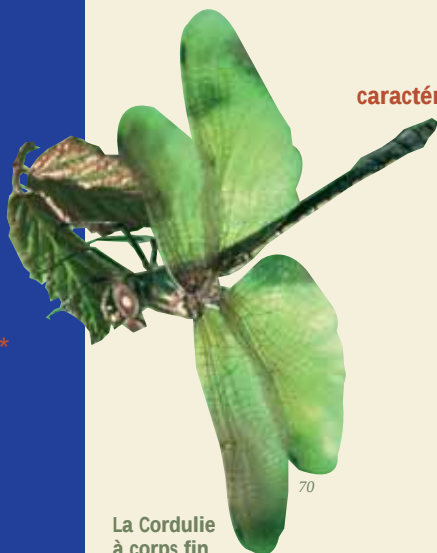
Flore

Le Chouin noir
Schoenus nigricans

Le Scirpe
Scirpus holoschaenus

Faune

La Couleuvre vipérine
Natrix maura



caractéristiques et intérêt

Débordant d'espèces végétales originales, d'insectes et de batraciens, les gaudres** et les prairies humides des Alpilles ont été peu étudiés jusqu'à présent. Leur écologie reste ainsi mal connue, mais il est acquis qu'ils jouent tous deux un rôle déterminant dans l'équilibre du massif, en étant à la fois le garde-manger et l'abreuvoir de très nombreuses espèces animales. Les mares temporaires sont également un habitat très prisé de certaines familles de grenouilles et d'insectes.

localisation

Cantonnées à quelques zones très plates où la nappe phréatique affleure et aux fonds de vallons régulièrement noyés, les prairies humides et les mares temporaires, sont assez peu nombreuses, mais relativement bien réparties dans le massif.

enjeux de conservation

L'entretien régulier de ces milieux humides est de moins en moins bien assuré et les sols tendent à s'assécher. Les maintenir en état nécessitera, pour certains de ces milieux, le retour périodique des troupeaux. Le fauchage manuel avec extraction des résidus de coupe, bien que lourd et coûteux, est parfois nécessaire pour l'entretien des prairies humides. Des sources venant à se tarir, certains de ces points humides disparaissent.

La Cordulie à corps fin

Cette libellule, très discrète, fréquente aussi bien les eaux courantes des gaudres que les eaux plus lentes, voire stagnantes. Sa larve se développe dans la vase des eaux calmes.

70



Le Scirpe

Cette plante herbacée vivace des milieux humides pousse en touffe et forme souvent de grandes colonies.

71

Le Pelobate cultripède

Le Crapaud à couteaux, ce bien nommé, porte aux deux pattes arrière des lames cornées, qui lui sont bien utiles lorsqu'il doit s'enfouir dans le sol, pour se mettre à l'abri de la chaleur ou des prédateurs.



73



74

L'incroyable pupille du Pelobate cultripède.



72

Les chauves-souris

Craintes, voire maudites, ces demoiselles de la nuit ont longtemps souffert du poids des superstitions populaires. Réhabilitées depuis peu, elles se trouvent être une précieuse alliée dans la lutte contre les insectes. Elles peuvent consommer jusqu'à 2000 moustiques par nuit.



Prairies humides de Coste Plantier à Saint-Rémy. 79



Mare temporaire à la Vallongue. 79



77 Peupliers blancs noyés à la Vallongue. 75



78

Les petits crustacés des mares temporaires

On sait encore peu de choses sur ces minuscules branchiopodes des mares temporaires. Leur cycle de vie les rend perceptibles quelques jours seulement dans l'année.

Le Chouin noir

Le Chouin appartient à l'impressionnante famille des carex, plantes inféodées aux milieux humides. Dans les Alpilles, on le rencontre dans les milieux temporairement humides des sols marneux.



80

La Couleuvre vipérine

N'ayez pas peur de cette couleuvre qui doit son nom à la forme triangulaire de sa tête qu'elle s'applique à aplatir lorsqu'elle est inquiétée. Semi-aquatique, elle nage avec aisance, recherchant têtards, alevins, grenouilles et tritons dont elle se nourrit.



76

Plusieurs dizaines d'espèces animales ou végétales des Alpilles pourraient progressivement disparaître si les milieux où elles s'épanouissent venaient, eux aussi, à être rayés de la carte. Sur la liste de celles qui méritent aujourd'hui une attention particulière, chauves-souris, rapaces, serpents, araignées, sauterelles, grenouilles, scarabées... côtoient pissenlits, arbustes, iris, orchidées...

L'avenir de certaines d'entre elles est déjà en train de se jouer, presque sous nos yeux. Au début des années 80, six couples de Percnoptères d'Egypte étaient encore présents dans nos collines. En 2003, un seul a été aperçu nichant dans le massif.

Il en va de même pour le Pélobate cultripède, un crapaud dont la population a tellement baissé que son maintien semble aujourd'hui très incertain. Pour autant, le classement en espèce remarquable est loin de concerner la majorité des espèces. Elles n'en méritent pas moins les égards qu'on leur doit.

Un scientifique du 18^e siècle déclarait : "il faut sauver les espèces menacées car elles ont toutes un rôle dans la nature." Mais ajoutait-il : "pas simplement pour ça, il faut sauver ces espèces car si on veut les sauver, il faut que l'on déploie des qualités humaines qui sont les mêmes dont nous avons besoin pour nous sauver nous-même". (Source Jean-Marie Pelt)

Le Pélobate cultripède, Pelobates cultripès, était présent au lac de Saint-Rémy, il a disparu depuis. C'est le batracien le plus menacé de la région.



93

Des espèces qui font l'identité du site



81

Le Vautour percnoptère est une espèce en fort déclin. Sa reproduction est contrariée par la disparition des carcasses issues des troupeaux.

Qu'elles soient rares et menacées, que leurs présences soient un indicateur de la bonne santé biologique du site ou qu'elles jouent un rôle pivot dans l'équilibre écologique du massif, elles sont l'expression des Alpilles, sa voix et son âme.



83

L'Aigle de Bonelli
Hieraetus fasciatus

En France, il est menacé d'extinction à court terme. En Provence, les Alpilles semblent réunir les conditions nécessaires à sa repopulation : ressources alimentaires et lieux de reproduction.



84

Le Criquet,
Euchortippus chopardi

On rencontre ce petit criquet aux ailes teintées de rose, aux pattes et au thorax poilus dans les pelouses sèches et les garrigues ouvertes. Sa présence est un indice de bonne santé du milieu.



85

L'Ecaille chinée
Euplagia quadripuncta

Assez commun dans les Alpilles, ce papillon bénéficie néanmoins du statut d'espèce prioritaire dans le cadre de la directive Habitats.



86

L'Ephédre majeur
Ephedra nebrodensis

Dans les Alpilles, les populations de l'Ephédre, plante arbustive dont les fleurs mâles et femelles sont sur des pieds séparés, font partie des plus belles de France.



87

La Fauvette pitchou
Sylvia undata

Ce petit oiseau des pelouses et garrigues, dont l'œil cerclé de rouge se détache sur le gris cendré de ses plumes, est peu farouche mais discret. Sa présence est révélée par le chant caractéristique du mâle.



88

Le Lézard ocellé
Lacerta lepida

Ce lézard, à la taille impressionnante, évolue dans les lieux secs et ensoleillés. Très vorace, il se nourrit de gros insectes, vers, escargots, couvées d'oiseaux, petits rongeurs et même fruits mûrs dont il apprécie la saveur sucrée.



89

La Magicienne dentelée
Saga pado

Cette grande sauterelle, protégée, se nourrit d'insectes qu'elle chasse à l'affût, dissimulée dans l'enchevêtrement herbacé des pelouses. Située en haut de la chaîne alimentaire chez les insectes, c'est un indicateur biologique du milieu.



90

Le Minioptère de Schreibers
Miniopterus schreibersi

Les colonies de cette chauve-souris, menacée et rare en Europe, sont installées dans des cavités et galeries souterraines. Les Alpilles abritent l'un des trois plus grands sites d'hivernage français.



91

L'Ophrys miroir
Ophrys ciliata

C'est une des espèces mythiques des orchidées. Très rare dans les Alpilles, sa présence témoigne de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



92

Le Traquet oreillard
Oenanthe hispanica

Autrefois, c'est dans les Alpilles que l'on trouvait les plus belles populations provençales de Traquet oreillard. Il est en déclin aujourd'hui.

Zerynthia rumina, la Proserpine, est menacée par la destruction de son habitat : garrigues, pelouses sèches et éboulis où poussent l'Artistoloché, sa plante nourricière.



82

Les actions de conservation

Natura 2000 Alpilles

Les contrats Natura 2000 sont élaborés à partir des mesures types contenues dans le document d'objectifs. Ces mesures sont présentées dans les pages qui suivent.



Droits réservés. Collection du Musée des Alpilles de Saint-Rémy.

La présence des troupeaux a, de tout temps, joué un rôle primordial dans l'équilibre du massif des Alpilles.

Préserver, pour l'homme et par l'homme

Les troupeaux ont toujours joué un rôle pivot dans l'écologie du massif. En broutant la végétation rase des milieux ouverts, ils ont non seulement permis de contenir l'avancée inexorable de la forêt, mais aussi d'entretenir un écosystème particulièrement riche en espèces animales et végétales. Sur les terres où persistent des mosaïques ouvertes de pelouses sèches, les scientifiques ont recensé jusqu'à plus de 80 espèces de fleurs et de plantes au mètre carré. Conserver cette diversité exceptionnelle, à laquelle la survie de très nombreux animaux est également liée, ne peut sans doute pas s'envisager sans le maintien d'un pastoralisme dynamique et économiquement viable. Même si moutons, chèvres et brebis ne suffiront pas à assurer seuls le combat permanent contre l'embroussaillage du massif.

Parmi les mesures que le programme Natura 2000 se propose de financer – à 100% si nécessaire - figure donc toute action de nature à faciliter et à développer la présence de troupeaux en nombre suffisant pour entretenir et réhabiliter les milieux ouverts, si précieux pour l'équilibre écologique des Alpilles. Une prise en charge des coûts d'investissement et de gestion est ici envisageable pour l'implantation ou le maintien de troupeaux dans des zones difficiles du massif, où la rentabilité de l'activité pastorale est devenue quasiment impossible à assurer. Après étude de la réalité locale dans le cadre de la préparation du document d'objectifs de Natura 2000, plusieurs mesures-types ont été préparées. Il conviendra ensuite de les négocier et de les adapter dans le détail avec ceux qui seront chargés de les appliquer et d'en assurer le suivi.



96

Gîte et couvert contre dissémination du pollen et protection contre les ennemis, tel est souvent la nature du contrat passé entre les insectes et les plantes. Les pratiques culturales issues de l'agriculture durable font appel aux services de ces insectes dits auxiliaires.

Pour favoriser ces pratiques, les parcelles situées dans le périmètre Natura 2000 pourront bénéficier de surprimes dans le cadre du nouveau dispositif de contrat d'agriculture durable (CAD) dont une version spécifique aux Alpilles doit être élaborée avec l'ensemble de la profession agricole.



95

Depuis les années 90, une reconquête pastorale du massif est en cours. Natura 2000 Alpilles a pour objectif de soutenir ce redéploiement déterminant pour la biodiversité, la prévention des incendies et le tissu économique local.

Natura 2000 : pourquoi, pour qui ?

Pour préserver son identité et les richesses qui ont fait sa réputation, le massif des Alpilles avait-il besoin de se lancer dans une démarche comme Natura 2000 ? Cette volonté commune à tous les pays de l'Union européenne de sauvegarder un patrimoine irremplaçable va bien au-delà d'une simple liste d'espèces et de sites menacés. L'ambition est de contribuer au maintien du juste équilibre entre la marche en avant de la communauté et la préservation d'un héritage plusieurs fois millénaire.

La réussite dépend de l'implication des acteurs locaux dans le lancement, puis le suivi des actions de terrain que l'Etat et l'Union européenne soutiendront financièrement. Tous les acteurs locaux sont témoins des changements intervenus au cours des dernières décennies, avec une population en très forte augmentation, le déclin des activités traditionnelles, le développement accéléré d'une économie bâtie sur le tourisme et les loisirs, la pression foncière et l'urbanisation qui modifient à la fois la donne sociale et les paysages...

C'est dans ce contexte mouvant que Natura 2000 se propose de mettre en œuvre une nouvelle philosophie de gestion du territoire, sur la base de contrats passés avec les collectivités publiques, les associations et les particuliers soucieux de continuer à vivre en harmonie avec leur territoire et tous ceux qui y habitent.

Les actions de Natura 2000 Alpilles conservation

Actions de conservation

Mesure type 1

Créer et améliorer les unités pastorales



97

Une grande partie du massif demeure propice au pâturage. Dans le cadre des contrats Natura 2000, il est prévu de pouvoir financer l'achat et la pose de tous les types de clôtures utiles à la vie du troupeau, l'installation de citernes et d'abreuvoirs, la mise en place de parcs de nuit, la création et l'entretien d'accès et de canalisations ainsi que la réalisation de débroussailllements mécaniques ou manuels préalables au retour des troupeaux dans les secteurs les moins propices.

Les contraintes imposées par ces contrats ne visent qu'à garantir l'efficacité des mesures prises sans nuire aux objectifs de départ. Les zones choisies pour faire paître les troupeaux devront, par exemple, être pâturées un nombre de jours minimum dans l'année, afin d'éviter le retour progressif d'une végétation dense. Quant aux travaux de débroussaillage, ils seront interdits pendant la période de nidification de la faune – entre la mi-mars et la mi-juin – et devront être réalisés de façon sélective, afin de protéger les espèces végétales les plus intéressantes et les plus rares.

Mesure type 2

Couper du bois et de la garrigue pour rouvrir des milieux



98

Sans labours ni troupeaux, les zones jadis accessibles aux hommes et aux animaux de toutes sortes ne peuvent rester en l'état très longtemps. En un siècle, plusieurs milliers d'hectares du massif se sont ainsi couverts de broussailles et de pins d'Alep, beaucoup plus banales et surtout bien plus pauvres en espèces animales et végétales emblématiques des Alpilles.

Pour reconquérir ces terrains laissés en friche depuis plusieurs décennies, il est donc indispensable d'envisager des travaux de coupe sur les zones boisées ou embroussaillées les moins intéressantes. Cet objectif est d'autant plus pertinent qu'il combine la préservation de la biodiversité et les impératifs de lutte contre les incendies, qui reste le premier sujet de préoccupation des habitants de la région. Dans la philosophie de Natura 2000, déboiser ou débroussailler utilement c'est non seulement restaurer des milieux ouverts mais aussi employer des techniques de coupes respectueuses des espèces végétales les plus intéressantes. La prise en charge des coûts d'abattage et d'extraction des résidus de coupes est envisagée dans ce cadre des travaux qui seront effectués en dehors de la période de nidification.

Mesure type 3

Aménager des cavités pour les chauves-souris



99

Espèces emblématiques vivant souvent dans les cavernes, les grottes et les galeries qui parcourent les formations calcaires du massif, les chauves-souris doivent aujourd'hui faire face à la raréfaction de leur habitat, où leur tranquillité n'est plus assurée.

Les aménagements nécessaires à la survie de ces espèces consistent essentiellement à mettre en place des grilles capables d'interdire aux promeneurs l'accès des cavités, souvent dangereuses à fréquenter, sans compromettre les allées et venues des chiroptères, notamment lorsqu'ils sortent chasser.

Ces travaux pourraient concerner en priorité les carrières de Glanum et la Grotte des Fées. Pour Glanum, c'est presque 20% des effectifs nationaux d'une espèce devenue rare (Minioptère) qui seront sauvegardés par la mise en tranquillité prévue. D'autres cavités, qu'elles soient propriétés publiques ou privées, sont d'ores et déjà éligibles aux contrats Natura 2000 qui financeront ces interventions.

Ces aides seront d'autant plus nécessaires que certains lieux nécessiteront des enveloppes importantes pour être équipés.

Les mesures types : la boîte à outils des contrats Natura 2000

Mesure type 4

Favoriser les aménagements faunistiques



100

Parce qu'elles entretiennent depuis très longtemps des cultures spécifiques destinées au gibier, les sociétés de chasse du massif contribuent également à améliorer les ressources d'un grand nombre d'espèces végétales et animales (exemples des plantes messicoles qui s'établissent dans les cultures faunistiques non traitées, de même pour les pies grièches dont les nids recensés sont presque toujours à proximité de ces cultures). Un partenariat est donc envisagé entre ces sociétés et la structure qui porte le projet Natura 2000, dans un esprit de complémentarité et d'enrichissement mutuel.

Les mesures qui pourraient entrer dans le cadre de ce partenariat consistent à ouvrir par broyage mécanique des périmètres déterminés au sein des formations de garrigues denses, à créer de nouvelles zones de cultures destinées à la faune et au gibier et à aménager des garennes* grillagées pour favoriser l'installation et la survie des lapins. La prise en charge des coûts de ces aménagements pourra être assurée après signature d'un contrat Natura 2000.

*Voir glossaire page 22

Mesure type 5

Maintenir et entretenir les forêts à peupliers



101

Elles sont à la fois l'abri, le terrain de chasse et la source d'eau fraîche de très nombreuses espèces emblématiques du massif. Aujourd'hui présentes de façon très fragmentée, parfois même à l'état de relique naturelle, les forêts-galeries comptent au nombre des priorités de conservation. Formées notamment de peupliers blancs, elles s'épanouissent près des gaudres et contribuent à maintenir des zones humides en permanence, y compris à la saison sèche, où l'accès à l'eau devient un facteur de survie pour plusieurs dizaines d'espèces animales et végétales.

Le maintien des forêts-galeries existantes dépend des travaux d'entretien et de gestion que Natura 2000 pourra financer de façon significative et durable. Il s'agit notamment d'interventions manuelles après les crues, pour extraire les bois morts ou déracinés et prévenir la formation d'embâcles. Les zones concernées par ces travaux d'entretien sont les bordures de gaudres* et les cuvettes où se développe une végétation souvent dense. Là aussi, on évitera d'intervenir au printemps, en période de nidification.

*Voir glossaire page 22

Mesure type 6

Conserver et diversifier les chênaies vertes



102

Typiques des espaces forestiers méditerranéens qui ont pu évoluer sur le long terme, les forêts de chênes verts sont, dans les Alpilles, un élément de patrimoine fragilisé et peu diversifié. Si les chênaies vertes matures sont rares dans le massif, c'est en raison des coupes intenses pratiquées jusque dans les années 50 et encore parfois aujourd'hui.

Les mesures envisageables pour préserver les chênaies vertes et orienter leur développement consistent, pour l'essentiel, en des coupes sélectives visant à sélectionner les tiges les plus aptes au vieillissement, à limiter l'abattage des arbres proches de la maturité et à éclaircir ou éliminer les pins d'Alep concurrents, avec prise en charge des coûts d'abattage et de broyage des résidus de coupe. Il s'agit de créer, à partir des meilleurs taillis existants, de véritables îlots de chênes verts tendant vers la futaie, où l'on reviendra pratiquer des coupes sélectives environ tous les 20 ans. On trouve des zones présentant de bonnes potentialités dans l'ensemble du massif, mais les contrats Natura 2000 privilégieront celles où les sols sont les plus profonds. Un suivi particulier de l'évolution de ces chênaies est prévu.

103



Premières clôtures réalisées par la LPO, sur une aire de nourrissage du vautour percnoptère.

Autres mesures de conservation...

Mesure type 7

Entretien et réhabiliter les prairies humides

Mesure type 8

Créer une mare propice aux batraciens

Mesure type 9

Créer une aire de nourrissage pour les vautours percnoptères

Mesure type 10

Enfouir les lignes électriques moyenne tension sensibles pour les rapaces

Mesure type 11

Déséquiper les voies d'escalade sur les secteurs sensibles pour les oiseaux

Avifaune : ensemble des espèces d'oiseaux d'un territoire.

Biodiversité : ensemble des gènes, des espèces et des écosystèmes, résultat de centaines de millions d'années d'évolution. Derrière cette définition il y a beaucoup plus que cela car la biodiversité a aussi une dimension esthétique, culturelle et pédagogique. Laboratoire vivant pour les chercheurs, source d'inspiration inépuisable pour les artistes, livre d'histoire merveilleuses pour les enfants, la nature et la profusion des formes de vie qui l'animent font partie de chacun de nous. Préserver la biodiversité, c'est conserver un réservoir indispensable pour la science, et qui sait, pour notre survie. Presque tous les médicaments proviennent de plantes et d'animaux et pourtant moins d'une espèce sur cent est réellement connue !

Chênaies : forêts de chênes, dans les Alpilles essentiellement chênes verts, nommées également yeuseraies.

Coupes d'éclaircies : coupes de bois destinées à procurer aux arbres sélectionnés l'espace et la lumière nécessaire à leur développement.

Cynégétiques : relatives à la chasse.

Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Espaces remarquables : terroirs reconnus pour la richesse de leur patrimoine qu'il soit naturel, paysager ou culturel.

Emblématiques (espèces) : espèces particulièrement représentatives d'un habitat naturel ou d'un territoire, de part leur caractère fréquent ou spectaculaire.

Les Contrats

Natura 2000 Alpilles



104

Des contrats pour agir

Afin de garantir sa mise en œuvre dans la transparence et le respect des engagements pris, c'est la forme contractuelle qui a été choisie pour faire aboutir la démarche Natura 2000. Dans les Alpilles, ces contrats engagent de façon volontaire l'Etat, représenté par le préfet des Bouches-du-Rhône, et les propriétaires publics ou privés, personnes physiques ou morales possédant une parcelle ou un patrimoine d'intérêt communautaire.

Les contrats définissent de façon précise les tâches à accomplir pour conserver ou rétablir les habitats naturels et les espèces dont la présence a justifié la création du site. Ils sont bien entendu conformes aux orientations du document d'objectifs Natura 2000 Alpilles et fixent les modalités de financement des prestations effectuées par le contractant et les obligations des deux parties signataires. Le versement des aides est assuré par le CNASEA*, seul organisme payeur agréé pour Natura 2000. La durée minimum d'un contrat est de 5 ans ; il est reconductible et peut être modifié par avenant. Les propriétaires concernés peuvent contracter directement ou mandater un ayant droit en signant avec lui un bail, une convention de gestion ou de mise à disposition etc. Dans ce cas, seul le mandataire sera tenu pour responsable du respect des termes du contrat et lui seul pourra percevoir les aides de l'Etat – éventuellement cofinancées par la Communauté européenne et les collectivités territoriales. Pour les exploitants agricoles, ces mêmes engagements seront conclus dans le cadre d'un contrat d'agriculture durable (CAD), dispositif qui remplace les contrats territoriaux d'exploitation (CTE).

Le contrat Natura 2000

Selon l'article L. 414-3 du code de l'environnement, le contrat Natura 2000 s'adresse à toute personne physique ou morale, titulaire de droits réels ou personnels lui conférant la jouissance de parcelles incluses dans le périmètre du site Natura 2000. Dans le cadre d'un contrat avec le préfet, elle s'engage à mettre en œuvre des actions de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces, conformément aux cahiers des charges établis dans le docob. En contrepartie, elle percevra une aide financière de l'Etat.

Bénéficiaire

Toute personne, qu'elle soit propriétaire ou mandatée juridiquement (convention de gestion, bail emphytéotique, autorisation d'occupation temporaire, bail civil, de chasse, de pêche, convention pluri-annuelle d'exploitation, de pâturage, d'occupation précaire, de mise à disposition...).

Engagements

Le contrat comprend un descriptif des opérations à effectuer, avec indication des travaux et prestations d'entretien ainsi que la délimitation des parcelles concernées. Le montant, la durée et les modalités des prestations doivent être également mentionnés.

Durée

Cinq ans minimum.

Financement

En règle générale, cofinancement de l'Union européenne et des ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture. Cependant, certaines collectivités territoriales et établissements publics (conseil général, conseil régional, ONF...) peuvent être également cofinanceurs.

Résiliation du contrat

En cas de non respect des engagements, le contrat peut être résilié, les aides financières perçues sont alors remboursées par le bénéficiaire. En cas de cession, le contrat peut être transféré à l'acquéreur. Toutefois, si le transfert n'a pas lieu, le contrat est résilié de plein droit et le cédant peut être amené à rembourser les aides perçues.

Contrats Natura 2000 et contrats d'agriculture durable (CAD)

Les CAD qui concernent des engagements agri-environnementaux prévus dans le document d'objectifs (docob), font l'objet d'une aide financière supplémentaire versée dans le cadre de Natura 2000 (voir page 26 en fin du document).

Les Contrats

Natura 2000 Alpilles



**Le document d'objectifs
Natura 2000 Alpilles appelé docob**
*L'outil de référence spécifique aux Alpilles,
pour la mise en œuvre des contrats Natura 2000.*



*Les rainettes
sont petites
mais elles savent
se faire entendre.
Leurs coassements sont
beaucoup plus sonores
que celui des crapauds.*



Le débroussaillage d'une parcelle dans les Alpilles.



*La pose de nichoirs dans des lieux adaptés,
permet de favoriser la reproduction de la huppe
faciée, du rollet et du petit duc : espèces en fort
déclin.*

Un scénario fictif en phase avec la réalité

Jean-Pierre possède plusieurs hectares de terres en plein cœur du massif. Au cours de la phase d'étude du document d'objectifs Natura 2000, une bonne partie de sa propriété a été jugée importante pour le maintien de la biodiversité dans le massif. On y trouve en effet plusieurs types d'habitats définis comme prioritaires pour la conservation du patrimoine naturel des Alpilles. Très attaché à ce territoire et à son environnement, Jean-Pierre est aussi soucieux d'en préserver durablement les richesses, pour lui, ses enfants et l'ensemble de la communauté. Il se porte donc candidat pour conclure les contrats Natura 2000 adaptés à ses parcelles.

Pour ses pinèdes, Jean-Pierre a surtout peur des conséquences d'un incendie. Il mandate donc la coopérative forestière pour réaliser des travaux de coupe et d'extraction de pins qui permettront de réhabiliter les milieux ouverts jadis envahis par les pins. La coopérative sera responsable du bon achèvement des travaux et percevra les aides prévues au contrat Natura 2000. L'été, Jean-Pierre dormira ainsi plus tranquille avec une colline moins combustible.

Plus haut sur la colline, juste en dessous des crêtes, Jean-Pierre possède quelques hectares de garrigues, voisines d'une autre propriété trop pauvre en pâturage pour l'éleveur qui en est propriétaire. Ce dernier souhaiterait envoyer ses bêtes pâturer les garrigues de Jean-Pierre un mois et demi chaque année, entre début février et fin mars. Mais

pour que le troupeau vienne, des travaux de débroussaillage doivent être effectués sur les parcelles de Jean-Pierre, afin de faciliter la circulation et la pénétration du troupeau au milieu des arbustes et des pins. Parallèlement, la création d'un parc de nuit et d'un abreuvoir permettront de faciliter le travail du troupeau sur le secteur. Pour cela, le propriétaire mandate le syndicat sylvo-pastoral intercommunal du massif, qui réalise les travaux avec les financements Natura 2000 versés par le CNASEA*.

Plus près de sa maison, à proximité d'un gaudre, Jean-Pierre souhaite recréer une mare pour entendre à nouveau le coassement des crapauds qui ont bercé ses nuits d'enfant. Il veut toutefois réaliser les travaux lui-même, avec l'aide d'un entrepreneur local, et contractualise avec le CNASEA* afin de percevoir directement les subventions pour ces travaux.

Non loin de là, la société de chasse de la commune souhaite étendre les cultures faunistiques qu'elle entretient depuis quelques années. Elle envisage également de réaliser des travaux de coupe et de débroussaillage en lisière d'une pinède, afin d'installer une garenne grillagée. L'ensemble de ces projets est parfaitement en phase avec les mesures préconisées par le document d'objectifs Natura 2000 Alpilles. La société de chasse signe donc un contrat qui prévoit le financement des travaux envisagés.

Animation

Natura 2000 Alpilles

Futaie : peuplement forestier composé d'arbres issus de semis ou de plans.

Garennnes : aménagements souvent grillagés destinés à l'installation et à la reproduction des populations de lapins.

Garrigues claires : formations végétales assez ouvertes, composées en partie d'arbustes et d'arbrisseaux résultant de la régression de la forêt méditerranéenne sur sol calcaire. Ces formations contiennent une proportion plus ou moins forte de pelouses sèches.

Gaudres : cours d'eau artificiels ou naturels, dans ce cas souvent temporaires.

Grégaire : comportement d'individus se rassemblant en groupe.

Manade : élevage de taureaux et de chevaux camarguais.

Patrimoniales (espèces) : espèces dont la rareté, la faible répartition géographique ou le déclin, nécessitent une prise en compte particulière en faveur de leur conservation.

Pelouses sèches : formations végétales basses, ensoleillées, composées principalement d'annuels, d'herbacées rustiques et de ligneux bas. Cet habitat naturel, très important pour la faune et la flore du massif des Alpilles, est très souvent imbriqué avec d'autres types d'habitats (pinèdes, chênaies, falaises etc.). On emploie alors le terme de mosaïques ouvertes de pelouses sèches.

Protohistoire : période de l'histoire intervenant juste avant l'apparition de l'écriture et aux commencements de la découverte de l'usage du fer.

Sanctuarisation : vision non dynamique de la gestion d'un espace naturel qui consiste à le soustraire de toutes influences humaines.

Taillis : peuplement forestier constitué d'arbres issus de rejets ou de souches.

Gérer sur la durée : animer, expliquer, convaincre...

Pour concrétiser sur le terrain les ambitions affichées lors de la phase préparatoire, l'opérateur local se transforme en animateur pour la mise en œuvre. Il a notamment pour mission de prendre contact et d'informer les particuliers, les professionnels, les associations, les groupements d'intérêts ou les institutions susceptibles de signer un contrat.

Outre le démarchage des futurs contractants, l'animateur pour la mise en œuvre, aura également la responsabilité d'instruire le dossier préalable à la signature de tout contrat. Il devra en expliquer les avantages et les contraintes, en s'efforçant d'intégrer dans chacun des termes librement négociés, les préconisations définies dans le document d'objectifs. Avec une préoccupation constante : encourager les pratiques favorables au patrimoine naturel des Alpilles, comme la programmation de travaux de débroussaillage en dehors des périodes de nidification, ainsi que l'Agence publique du massif l'a négocié récemment avec les forestiers-sapeurs du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui en ont accepté le principe et saisi l'intérêt.

L'animation autour de Natura 2000 devra également maintenir en place une structure de concertation ouverte à tous, comme le fut le comité de pilotage durant la phase d'élaboration du document d'objectifs. Ce comité se réunira au moins une fois l'an pour faire le point sur l'avancée des programmes et, le cas échéant, réorienter sa stratégie en fonction de l'expérience acquise et des connaissances nouvelles.

L'animateur pour la mise en œuvre conservera par ailleurs un rôle de coordination pour toutes les opérations de sensibilisation et de communication autour de Natura 2000. Il devra notamment faciliter la diffusion des connaissances sur les richesses écologiques du massif, faire connaître les plus récentes découvertes et promouvoir les pratiques favorables à la biodiversité.

A titre d'exemple, il est déjà prévu une campagne de sensibilisation auprès des nombreux oléiculteurs non professionnels installés dans le massif. L'objectif est de les aider à mieux appréhender la place d'une oliveraie dans son écosystème et le rôle différent qu'elle y joue selon la manière dont elle est exploitée.



La pédagogie auprès des plus jeunes : un relais indispensable pour l'avenir.

108

Les scolaires seront eux aussi sollicités car, Natura 2000 s'inscrivant dans le long terme, c'est à eux qu'appartiendra bientôt la poursuite des programmes et, plus largement l'avenir du massif dans toutes ses dimensions.

L'information et la communication concerneront également les usagers du massif en tant qu'espace de loisirs, toujours dans le but de promouvoir des pratiques respectueuses des sites où elles s'épanouissent.



120 réunions à ce jour : "rien ne se fera sans l'appropriation par les acteurs du territoire".

109

Animation

Natura 2000 Alpilles



110 Mieux connaître le terrain et faire partager ces connaissances.

nous contacter

Natura 2000 Alpilles

Agence publique du Massif des Alpilles
Place Henri Giraud
13520 - Maussane-les-Alpilles

Tél. 04 90 54 24 10
Fax 04 90 54 31 97

agencepubliquemassifalpilles@wanadoo.fr



111 Suivi et mesures de la maturation des chênaies vertes

Des ajustements au fil du temps

L'un des enseignements qui a pu être tiré de la période de préparation de Natura 2000 Alpilles, c'est la nécessité de ne pas fermer la porte aux modèles de gestion novateurs pour atteindre les objectifs fixés. Des programmes de recherche et de développement devront toutefois être mis en œuvre pour en vérifier la pertinence et le champ d'application. Ainsi, le rôle de certains végétaux sauvages, habités par des insectes friands de quelques ravageurs de récolte, doit faire l'objet d'une étude complémentaire. On espère en effet confirmer l'intérêt de ces plantes et de leurs habitants pour la maîtrise des populations de nuisibles. Installées à proximité des vignes ou des oliveraies, elles devraient permettre de limiter l'emploi de produits phytosanitaires.

D'autres programmes de recherche et de développement pourraient concerner l'amélioration, la maturation et la conversion en futaies de certaines chênaies vertes du massif, ou l'expérimentation de brûlage dirigé, qui pourrait être utile pour entretenir certains espaces inaccessibles aux travaux mécanisés.

D'une façon plus large encore, Natura 2000 devra chercher à développer les connaissances, encore partielles, sur le patrimoine naturel du massif.

Animation



112 La récente découverte de la fausse jacinthe d'Espagne, espèce très rare, est la preuve que la gestion doit évoluer avec les connaissances.

Evaluer sur la durée les actions entreprises

Pour maîtriser la chaîne Natura 2000 de bout en bout, un outil de suivi et d'évaluation des actions entreprises dans ce cadre était nécessaire. Il se mettra progressivement en place, au rythme des signatures de contrats et des programmes déjà lancés. Un tableau de bord, composé d'indicateurs propres à chacune des actions entreprises sur le terrain, évaluera l'efficacité des mesures prises, la viabilité des solutions choisies et l'évolution des espaces liés à Natura 2000. Les partenaires techniques et de terrain, déjà investis lors de la préparation du document d'objectifs, seront régulièrement consultés et informés du déroulement de ces évaluations. Elles concerneront aussi bien les effectifs d'une espèce donnée, l'état sanitaire d'un espace boisé, la végétation d'un site pâturé ou l'entretien d'un gaudre particulièrement riche en végétaux, en insectes et en animaux.

Les résultats collectés au cours de ces évaluations seront analysés et débattus régulièrement.

Préserver et améliorer l'environnement des îlots de culture

Partout où des parcelles sont mises en culture, la présence de haies, de bosquets, de bandes enherbées – à l'intérieur – de garrigues ou de forêts – à proximité – favorise l'équilibre écologique. Lorsque cet environnement est préservé, les populations d'insectes sont plus riches en auxiliaires – c'est-à-dire en prédateurs d'insectes ravageurs. Dans ce type de milieu, la protection naturelle des cultures atteint ainsi son meilleur niveau.

Pour l'olivier, on sait par exemple que la proximité de certaines essences végétales (filiaire, laurier tin, chêne vert, buis, genévrier...) permet de protéger les arbres contre de nombreux ravageurs. Le maintien tardif de la strate herbacée sous les oliviers favorise aussi l'ensemble de la faune et de la flore typiques du massif. Un nettoyage des olivettes au début de l'été, quand le risque incendie se renforce, permet ainsi de ménager la prévention des feux de forêts. La richesse exceptionnelle de la faune et de la flore du massif doit énormément à cette imbrication de zones cultivées de façon peu intensive et de milieux plus naturels de collines, de forêts et de garrigues. Beaucoup d'espèces typiques des Alpilles réalisent ainsi leur cycle de vie en tirant profit de ces deux types de milieux, où ils trouvent à la fois nourriture et abri.

vers les contrats d'agriculture durable



La proximité de la filiaire protège l'olivier de certains insectes ravageurs.

113

Vignes et oliviers, trésors d'une terre peu généreuse

Le périmètre Natura 2000 concerne surtout les zones de cultures au sec, en amont du canal des Alpines septentrionales au nord et du canal de la vallée des Baux au sud. Les terres y sont souvent pauvres, parfois très pentues et les sols de faible profondeur. On y cultive principalement vignes et oliviers, qui s'accommodent fort bien de ces conditions difficiles. A eux deux, ils représentent les trois quarts des surfaces cultivées, le reste étant surtout occupé par des arbres fruitiers.

Avec près de 80 % de ses surfaces cultivées en biologique, et le reste selon les principes de l'agriculture raisonnée, la viticulture a déjà largement pris en compte les nécessités environnementales et contribue, par ces choix, à la biodiversité du massif des Alpilles. L'oléiculture suit depuis quelques temps le même chemin, avec environ 15% de ses surfaces en biologique et 60 à 70% en raisonné. Pour autant, des améliorations peuvent encore être apportées aux pratiques agricoles, dans le sens d'un meilleur équilibre entre productions et préservation des espèces. En développant les mesures préventives, on peut ainsi espérer un usage encore mieux maîtrisé des produits phyto-sanitaires, surtout les plus toxiques et les moins sélectifs (comme l'ultra-cide, le pacol, l'ovipron, le pyrèthre et la rothénone). En oléiculture, les axes de progrès sont nombreux, du développement des traitements préventifs localisés et sélectifs contre la mouche de l'olivier, jusqu'à l'utilisation d'auxiliaires comme le *Métaphycus barletti*, qui éloigne la cochenille et donc la fumagine.

L'imbrication entre milieux cultivés et milieux plus naturels tels que les forêts, garrigues ou falaises, constitue un élément fort de la richesse écologique du site.

Favoriser la biodiversité en s'appuyant sur des activités et des pratiques traditionnelles et rurales



114

Le piège à mouche, utilisé en agriculture raisonnée, permet de cibler dans le temps et dans l'espace le traitement de cet insecte ravageur de l'olivier.



115

Une olivette enherbée dans les Alpilles : le maintien de la strate herbacée une partie du printemps (jusqu'au 15 mai) bénéficie à la faune et à la flore.



116

Parcelles cultivées dans le vallon des Glauges : un maillage serré de haies et des pratiques raisonnées font de ce vallon un des secteurs les plus riches au niveau biologique.

Le Parc naturel régional des Alpilles



117

Le 8 février 2003, forte affluence pour les premières assises du projet de Parc naturel régional des Alpilles à Eyguières. Les débats ont notamment concerné Natura 2000.

Une charte pour aller plus loin

La date est gravée dans le marbre. Pour l'histoire du massif, l'année 2003 restera celle du début de la fondation du Parc naturel régional des Alpilles. Vingt-six ans après le Luberon, cousin de corps et frère de cœur, les Alpilles ont donc franchi cette étape décisive pour l'avenir de leurs collines, de leurs forêts, de leurs villages et de ceux qui y vivent. Une étape décisive qui s'inscrit cependant dans un cheminement logique fortement imprégné de l'identité du lieu. Ses origines remontent, peu ou prou, aux premiers traumatismes nés des feux de forêts. La mise en œuvre d'un vaste plan de gestion forestière – le PIDAF* – ont d'abord contribué à la prise de conscience collective, puis à l'affirmation d'une volonté commune de préserver tout à la fois l'espace naturel et le patrimoine bâti, les traditions, les savoir-faire, les équilibres économiques et sociaux...

La création du Parc naturel régional, dans un futur proche, répond à cette volonté commune forgée par l'amour du pays, dans le même élan qui avait naguère porté jusqu'à maturité les outils qui fonctionnent encore aujourd'hui. Un peu avant le Parc, le projet Natura 2000 sera finalisé selon les mêmes principes, la même philosophie qui a toujours poussé les habitants d'ici à défendre leur pays sans le mettre sous cloche. C'est précisément la vocation d'un parc régional, dont le succès à long terme dépend pour une très large part – celui du Luberon en est d'ailleurs un formidable exemple – de l'implication toujours plus grande des populations implantées sur son territoire. En cela, Natura 2000 sera un des volets, un des atouts du Parc naturel régional pour la gestion du patrimoine naturel. Pour que, longtemps, les Alpilles continuent de séduire sans risquer d'en mourir.

*Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier

Natura 2000, un des volets d'action du Parc naturel régional



118

Le lin bleu

Le lin, cultivé autrefois pour la fabrication des textiles, se rencontre aujourd'hui à l'état sauvage.



119

Le rolleur d'Europe

Cet oiseau bleu prend parfois une teinte métallisée sous le soleil de Provence. Il niche dans les trous d'arbre mais chasse dans les secteurs dégagés et ensoleillés.

Le Petit Calan, à Saint-Rémy.



120



121

Le patrimoine historique et architectural : une illustration des autres thématiques possibles de la charte du Parc.

Des garanties de l'Etat attendues pour le concret et le long terme

Notre collectivité, et particulièrement les élus qui suivent ce dossier, se sont largement investis pour faire aboutir cette démarche difficile.

Nous sommes aujourd'hui près du but puisque des actions de terrain en faveur de la faune et de la flore sont sur le point d'être concrétisées avec les acteurs et partenaires mobilisés.

Mais il semble au vu du contexte que la pérennisation de cette démarche reste soumise à des garanties dont nous ne détenons pas les clés.

Il nous apparaît donc nécessaire que les services de l'Etat puissent confirmer les engagements financiers envisagés dans le document d'objectifs en cours : animation, évaluation et suivi, mise en œuvre des actions de sensibilisation.

Les positions récentes affichées par le Ministère de l'Ecologie mettent en avant une priorité : celle de concrétiser les actions et les contrats Natura 2000 sur les sites les plus avancés et particulièrement les Alpilles. Nous espérons que cette position sera respectée afin d'éviter un échec douloureux pour la protection de la nature et la gestion de l'environnement ainsi qu'une remise en question tant pour notre territoire que pour les acteurs du massif qui se sont investis dans ce projet.

L'Agence publique du Massif des Alpilles
Opérateur local Natura 2000 Alpilles



Document édité par l'Agence publique du massif des Alpilles, syndicat mixte réunissant 16 communes du site inscrit, le conseil général et le conseil régional. Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000, elle a été désignée opérateur local et coordinateur par la préfecture des Bouches-du-Rhône et la direction régionale de l'Environnement. La démarche est inscrite et appuyée par les services de la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Directeurs de la publication
Carine Ritan - Jean-Michel Pirastru

Conception
Agence publique du massif
des Alpilles / Jean-Michel Pirastru
indigo/Sonia Aubel - Hervé Vaudoit

Rédaction
Hervé Vaudoit 06 09 87 02 10

Conception et réalisation graphique
Indigo/Sonia Aubel 04 90 93 44 51

Remerciements
Merci aux élus de l'Agence publique du massif des Alpilles qui ont accompagné la réalisation de ce document : Marie-Denise Tramier, Gérard Jouve, Régis Gatti, Jean-Louis Ollivier. Pour leur participation et leurs conseils, merci à Bernard Girerd, Robert Penel, Nolwenn Pierre, Nicole Yavercovski. Pour le prêt gracieux de leurs travaux, merci à tous les photographes.

Crédit photos et illustrations : Agence publique du massif des Alpilles (5, 6, 7, 16, 17, 18, 22, 25, 26, 27, 39, 45, 52, 53, 56, 60, 61, 63, 65, 67, 78, 86, 97, 99, 100, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 121), Jean-Michel André APARE (109), Sonia Aubel (23, 31, 55, 96, 104, 113), Christian Aussaguel LPO (49), Julien Barret (64, 71, 80), Christophe Bernier FCPN (12, 28, 75, 77, 79), Jean Boutin CEEP (19, 40, 90, 92), Yoan Braud (29, 34, 44, 57, 85), Robert Crofton A Rocha (32, 59), François Desbordes (68, 72), Alain Desbrosse (21), François Feutry (20, 24, 37, 41, 43, 47, 54, 76, 106, 108), D. Fiat PNR des Ecrins (4), Max Gallardo (81), Claude Guihard LPO (87), Hellio et Van Ingen (36, 83), Christiane Jakob (93), François Lefebvre (8, 9, 10), Alain Marmasse (62), Fabrizio Mazzobel (98, 101, 105), André Mauxion LPO (48), Michèle Mossot (30, 84), Musée des Alpilles (13, 94), Philippe Pilard LPO (103), PNR du Luberon (11), Alain Schall (2, 33, 42, 88, 89, 119), Christophe Sidamon-Pesson LPO (38), Tanguy Stoekle GCP (14, 15, 51, 69), David Tatin (1, 3, 73, 74), Michel Tarrier (82), Terra foundation (57, 58, 66), Vincent Thomann (95), Errol Vela (35, 46, 91, 112), Julien Viglione (70), René Volot (50), Laurent Zimmerman LPO (107). Photos de couverture : Agence publique du massif des Alpilles, Florent Favier, François Lefebvre, Tanguy Stoekle GCP.

